

HORNBACH CardService
Postfach 50 07 72
22707 Hamburg
Allemagne

Demande d'un code PIN pour la boutique en ligne HORNBACH pour le contrat

Numéro de contrat

Veillez svp me faire parvenir,

Nom du / de la titulaire de la carte supplémentaire

en tant que titulaire d'une carte supplémentaire ProfiCard HORNBACH pour l'entreprise

Raison sociale

Complément d'adresse

Rue, numéro

Code postal Ville

un code PIN pour ma carte supplémentaire

16 chiffres du numéro de la carte supplémentaire

à utiliser dans la boutique en ligne HORNBACH.

Le code PIN est exclusivement destiné à être utilisé dans la boutique en ligne HORNBACH et n'est pas nécessaire pour effectuer des achats sur place dans les magasins HORNBACH. J'ai lu les **«Conditions complémentaires pour le paiement dans la boutique en ligne HORNBACH au moyen de la ProfiCard HORNBACH («Conditions complémentaires de la boutique en ligne»)**» et je les accepte par ma signature.

Date

Signature du / de la titulaire de la carte supplémentaire

Nom en majuscules

CONTRAT:

NUMÉRO DE CARTE:

J'autorise l'envoi d'un code PIN au/à la titulaire de la carte supplémentaire susmentionnée.

Je déclare par ailleurs accepter les conditions complémentaires de paiement en ligne susmentionnées, que j'ai reçues et lues. Celles-ci remplacent les «Conditions complémentaires aux conditions générales de la ProfiCard HORNBAACH à utiliser dans la boutique en ligne HORNBAACH» qui ont été remises lors de la conclusion du contrat.

Date

Signature du/ de la titulaire de la carte principale

Nom en majuscules

Ne pas oublier:

Veuillez signer ce formulaire avec le/la titulaire de la carte principale et envoyer l'original par courrier au CardService HORNBAACH ou par e-mail à cardservice@knistr.com, afin que nous puissions vous transmettre le code PIN souhaité.

III. Conditions complémentaires aux conditions générales de la HORNBAACH ProfiCard à utiliser dans le HORNBAACH Web-Shop (« Conditions complémentaires PIN »)

1. Général

1. En tant que titulaire d'une carte principale HORNBAACH ProfiCard (« **Carte principale** ») ou d'une carte supplémentaire, vous pouvez, dans la mesure où vous êtes en possession d'un numéro d'identification personnel (« **PIN** »), utiliser votre carte dans le HORNBAACH Web-Shop afin de ne pas avoir à payer immédiatement le prix d'achat des produits achetés, mais seulement à la fin du mois civil (report).

2. En tant que titulaire de la carte principale ou supplémentaire, vous recevez gratuitement un PIN personnel sur demande. En demandant le PIN, vous acceptez les conditions suivantes qui complètent le contrat de carte conclu avec vous et les conditions générales de vente applicables à l'utilisation de la ProfiCard HORNBAACH pour les clients professionnels.

3. Un PIN n'est délivré que pour une carte principale ou supplémentaire autorisée qui n'est pas bloquée au moment de la demande. Le PIN peut être utilisé avec la carte principale exclusivement dans le HORNBAACH Web-Shop.

Si votre carte principale est résiliée, le PIN perd sa validité avec effet immédiat.

2. Autorisation dans le HORNBAACH Web-Shop via PIN

1. En cas d'utilisation de la carte principale ou supplémentaire dans le HORNBAACH Web-Shop, vous devez saisir les données de la carte principale ou supplémentaire et le code PIN demandés par le site Internet.

2. L'Émettrice exécutera l'ordre si :

- celle-ci est autorisée par vous ;
- la Limite de carte et la Limite totale sont respectées et que ;
- la commande passée dans le HORNBAACH Web-Shop a été exécutée par HORNBAACH ou par d'autres vendeurs qui y sont actifs (commerçants tiers).

Si les conditions ne sont pas remplies, l'Émettrice n'exécutera pas la commande et vous informera, dans la mesure du possible, de la non-exécution et de ses raisons.

3. En autorisant, vous donnez votre consentement à l'exécution d'un ordre de paiement. Une révocation de l'ordre de paiement n'est plus possible par la suite.

3. Devoir de diligence et de coopération, tentatives infructueuses

1. Vous devez veiller à ce qu'aucune autre personne ne prenne connaissance de votre code PIN. En particulier, le code PIN ne doit pas être inscrit sur la carte ou conservé avec elle de quelque manière que ce soit, y compris sous forme cryptée. En effet, toute personne connaissant le code PIN et entrant en possession de la carte correspondante a la possibilité, avec le code PIN et la carte, de procéder à des dispositions abusives dans le HORNBAACH Web-Shop.

2. Si vous constatez la perte ou le vol du PIN ou l'utilisation abusive des données de la carte avec le PIN ou si vous soupçonnez qu'un tiers a pris connaissance de votre PIN de manière illicite, vous devez en informer immédiatement le HORNBAACH CardService au (+49)40/7344049515 ou par e-mail à cardservice@knistr.com. Il en va de même dès que vous constatez une opération de paiement non autorisée ou mal exécutée. Vous devez immédiatement signaler à la police toute utilisation abusive des données de la carte/du code PIN.

3. Par mesure de sécurité contre l'utilisation abusive du code PIN, celui-ci est bloqué après la troisième tentative infructueuse. Il ne peut pas être débloqué. Vous pouvez toutefois de mander par téléphone au HORNBAACH CardService au (+49)40/7344049515 l'émission gratuite d'un PIN de remplacement. Cela nécessite une légitimation.

4. Désinscription procédure PIN

Vous pouvez vous désinscrire à tout moment et sans délai de la procédure PIN par écrit auprès de HORNBAACH CardService. Le PIN sera alors désactivé et vous ne pourrez plus l'utiliser. Vous êtes libre de demander un nouveau PIN ultérieurement.

5. Modification des conditions contractuelles et des termes du contrat

L'Émettrice vous informera au plus tard un mois avant l'entrée en vigueur des modifications des présentes Conditions complémentaires PIN et vous invitera à accepter les nouvelles conditions. Si vous ne l'acceptez pas ou si vous vous y opposez dans le délai qui vous est imparti à cet effet, l'Émettrice est en droit de résilier l'accord actuel relatif aux Conditions complémentaires PIN et de désactiver le PIN. De votre côté, vous avez le droit de vous désinscrire sans délai et sans frais de la procédure PIN avant l'entrée en vigueur des modifications. L'Émettrice attirera tout particulièrement votre attention sur ce point dans son message d'information.